



## ouverture courrier privé au travail

Par **LEONS**, le **10/09/2019** à **14:59**

Bonjour,

J'ai envoyé un courrier personnel à l'inspection du travail depuis mon lieu travail pour avoir un avis technique et légal sur mon planning, j'ai déposé ma lettre dans le "réceptacle courrier" qui est récupéré par le facteur, en voyant le destinataire de ma lettre un cadre a récupéré ce courrier (mon nom et adresse figuraient au dos), l'a ouvert et en a pris connaissance et m'a convoqué. Comment dois-je réagir face à ce qui paraît être une violation de correspondance privée ?

Merci.

Par **Hol**, le **10/09/2019** à **22:05**

Bonjour,

Situation très grave ! Ce sont des correspondances privées, qu'il ne peut jamais consulter. C'est [un délit pénal](#)...

Vous avez été convoqué officiellement par courrier recommandé ?

Par **morobar**, le **11/09/2019** à **09:24**

Bonjour,

Cela n'enlève rien à l'usage indu des moyens de l'entreprise et le cas échéant aux propos relevés dans le dit courrier.

Par **LEONS**, le **15/09/2019** à **11:53**

Bonjour, merci pour votre réponse, la salariée, cadre actionnaire de la société m'a pris a parti dans un bureau en m'accusant d'être procédurié et à transmis verbalement les informations par téléphone au PDG.

Par **morobar**, le **16/09/2019** à **07:48**

Les informations ainsi recueillies sont inutilisables sur le plan civil (sanction, licenciement) mais utilisables sur le plan pénal (vol, détournements...).

Mais bien sur l'impact risque de se révéler indélébile pour la pérenité de votre emploi et l'évolution de votre carrière.